



Demande de titre de sejour

Par anir, le **08/06/2009** à **01:28**

Bonjour, je suis un jeune marocain résidant en France depuis 9 ans; je suis marié avec une Française il y a presque 5 ans. Depuis ce temps là, la préfecture me fournit une carte de séjour chaque année; Depuis le mois de janvier 2009, la préfecture m'a fourni un récépissé en attendant ma carte de résident permanent (10 ans). Le problème c'est que au moment de la constitution de mon dossier [basé sur une résidence principale au nord], j'ai fourni par erreur un justificatif de domicile à mon nom seulement d'une seconde résidence que j'avais pas déclarée (en IDF où je travaille et réside actuellement chez mon père). Par conséquence, la préfecture m'a demandé de fournir un justificatif de résidence en couple avec ma femme au nord or que moi je réside à Paris pour m'occuper de mon père. Bref je ne peux pas fournir un justificatif de vie en couple en même temps que je vis chez mon père. La préfecture a donc mené une enquête qui a été effectuée au moment de mon absence et la police a déposé un rapport mettant en cause ma relation conjugale (mariage blanc). Maintenant je me demande que peuvent être les conséquences de ce rapport? Quelle sera la solution pour obtenir mon titre de séjour? Cordialement